



## Voisin-Age

### CONTEXTE

Voisin-Age est un dispositif créé et porté par les petits frères des Pauvres avec le soutien de leur partenaire national Malakoff Médéric. Il vise à mettre en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges.

Les rencontres se font au gré des disponibilités de chacun, sans engagement de temps, en fonction du rythme de chacun.

Le site [www.voisin-age](http://www.voisin-age) permet de rencontrer dans son quartier des personnes âgées dites les Voisinées et des Voisineurs qui sont déjà en relation, de se coordonner et de partager des expériences.

La découverte d'une personne âgée décédée seule dans son appartement a poussé les élus de La Madeleine, près de Lille à rechercher des solutions pour combattre l'isolement des personnes âgées.

La présentation du dispositif par un responsable des petits frères des Pauvres, lors d'un atelier pendant le salon « Seniors » 2015, a retenu l'attention de Mr Janssens, Adjoint délégué aux personnes âgées, amenant le Conseil Municipal à se prononcer favorablement pour la mise en œuvre du dispositif sur la ville.

### OBJECTIFS DE L'ACTION

Favoriser les solidarités de proximité et les rencontres entre les générations ;  
Changer la vie des Voisinés et aussi celle des Voisineurs.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action consiste à mettre en relation un ou plusieurs Voisineurs avec un Voisiné :

\* Le Voisineur est une personne qui souhaite agir auprès d'un ou plusieurs aînés à proximité de son domicile en lui rendant visite, en jouant ensemble, en lui téléphonant pour prendre de ses nouvelles, en

allant faire les courses ensemble, en l'accompagnant chez le médecin, à la poste... Les Voisineurs ne sont pas des bénévoles mais des citoyens formant un groupe qui fait preuve de bienveillance auprès d'une personne en situation d'isolement.

\* Le Voisiné est une personne âgée repérée ou connue pour être seule et souffrir de solitude.

Elle peut être voisinée plusieurs fois dans la semaine par des Voisineurs différents.

La Ville a réuni ses partenaires pour les sensibiliser et repérer par leur intermédiaire des seniors à voisiner.

Les potentiels Voisineurs ont été sensibilisés via des articles dans le magazine municipal et une réunion publique, en co animation avec les petits frères des Pauvres pour présenter le dispositif et répondre aux questions.

Les personnes souhaitant s'investir s'inscrivent auprès de la Ville et sont ensuite invitées à un entretien chez les petits frères des Pauvres qui valide l'entrée des personnes dans le réseau, la Mairie enregistre alors leur entrée avec copie de leur carte d'identité.

Un logiciel reprend les profils de tous les Voisineurs et Voisinés et permet à chaque Voisineur d'indiquer qui il va voisiner, quand et pour quoi faire ; cela permet à d'autres voisineurs de s'inscrire pour des visites en complémentarité d'autres jours de la semaine.

Les petits frères des Pauvres accompagnent la collectivité dans la mise en œuvre du dispositif pendant trois ans par le biais d'une convention de partenariat.

La Ville réunit régulièrement le Comité de pilotage de l'action.

### PARTENAIRES DE L'ACTION

Le CCAS ;

Les bailleurs sociaux : Logis Métropole, Partenord, le PACT, SA du Hainaut ...

La police municipale ;

Le CLIC ;

Le Comité des fêtes : CAFA ;

Les maisons de retraite ;

Les services d'aide à domicile ;

2 médecins ;

L'association Saint Vincent de Paul.



### RESSOURCES MOBILISÉES

0,5 à 0,10 ETP de la Responsable des projets citoyens et solidaires au sein de la Ville ;  
0.1 ETP des petits frères des Pauvres pour l'appui au lancement du dispositif.

### FACTEURS DE RÉUSSITE

L'accompagnement des petits frères des Pauvres pour le lancement et la mise en œuvre du dispositif ;  
Des partenaires actifs et impliqués ;  
Un outil technique éprouvé et facile d'utilisation.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le repérage et la mobilisation des personnes âgées qui auraient besoin d'être voisines

### RÉSULTATS

21 personnes, âgées de 21 à 86 ans, dont ¼ sont des hommes, ont fait la démarche pour devenir Voisineur ;  
7 d'entre-deux sont Voisineurs actifs ;  
8 Voisinées.

### PLUS-VALUES

Une organisation souple qui ne contraint pas les personnes ;  
L'engagement de Voisineurs qui n'auraient jamais adhéré à une association ;  
La création de nouveaux liens sociaux dans la proximité.

### PERSPECTIVES

Une communication, tous les mois dans le journal municipal, « MAGdeleine » avec, maintenant, des témoignages de Voisineurs et de Voisinés pour amplifier le dispositif.

Les Voisineurs seront invités à :

\* Devenir animateur Voisin-Age dans leur quartier (souhaiter la bienvenue aux nouveaux Voisineurs et Voisinés, rester en contact avec chacun pour s'assurer que tout se passe bien..) ;

\* Communiquer autour d'eux (médecins, kinés, commerçants, gardiens d'immeubles..) pour faire connaître le dispositif à l'aide du kit mis à leur disposition.

### DOCUMENTS ET OUTILS DISPONIBLES

[www.voisin-age.fr](http://www.voisin-age.fr)

## CONTACT :

**Michèle Brunin**  
Responsable projets citoyens et solidaires  
Hôtel de Ville  
160 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
[m.brunin@ville-lamadeleine.fr](mailto:m.brunin@ville-lamadeleine.fr)

**Olivier Piédoux**  
Adjoint de direction régional  
Les petits frères des Pauvres  
24 rue Jean Moulin  
59000 Lille  
[olivier.piedoux@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:olivier.piedoux@petitsfreresdespauvres.fr)

*« Devenir Voisineur c'est partager. On a tellement à apprendre de nos aînés » -*

UN VOISINEUR

*« C'est réconfortant de voir que des personnes prennent du temps juste pour vous » -*

UNE VOISINÉE